

Rampe Simple TRAIT D'UNION

La solution d'accessibilité des commerces et des ERP

Permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite :

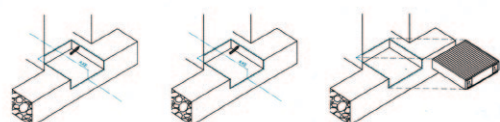
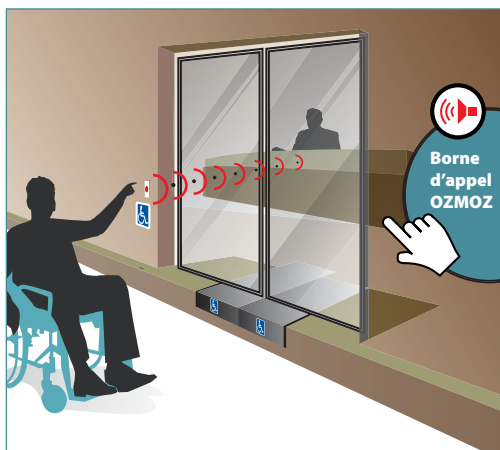
- Sans emprise permanente sur le domaine public
- Sans modification de façade
- Sans perte de surface commerciale
- **OPTION : Modèle renforcé pour livraisons : 500 Kg**



Franchir une marche

Rampe Simple TRAIT D'UNION

La solution d'accessibilité des commerces et des ERP



Tracer

Découper

Poser

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées oblige les établissements recevant du public à être accessibles.

La Rampe Simple TRAIT D'UNION est un dispositif dérogatoire innovant d'aide au franchissement d'une marche pour les personnes à mobilité réduite.

Caractéristiques

- La rampe Simple TRAIT D'UNION est encastrée dans le seuil d'entrée. Seules les deux rampes se déploient sur le trottoir, ce qui réduit l'occupation du domaine public.
- Elle s'adapte à toutes les hauteurs de marches jusqu'à 22 cm.
- Les deux rampes indépendantes s'adaptent à la pente et aux dévers des trottoirs.
- Le maniement des rampes s'opère par des poignées de manoeuvre ergonomiques intégrées.
- Charges admissibles : **Modèle standard : 250 Kg**
Modèle renforcé pour les livraisons : 500 Kg
- Dimensions : **largeur standard : 80 ou 90 cm.** Utilisation en **intérieur** comme en **extérieur**.
- **Fabrication sur mesure** en fonction de la hauteur des marches et de la largeur du passage.
- Revue annuelle de conformité préconisée par le fabricant.

Sécurité

- Une signalétique contrastée est apposée sur chaque rampe à destination **des personnes mal voyantes**.
- Revêtement supérieur en aluminium antidérapant.
- **Serrure en option.**

Mode d'Emploi

- La personne à mobilité réduite signale sa présence à l'accueil au moyen de la **borne d'appel OSMOZ**.
- La personne de l'accueil se déplace et déploie les deux rampes au moyen des poignées de manoeuvre.
- Une aide au franchissement peut être proposée.
- Les rampes sont repliées après utilisation pour libérer l'espace public.
- **Mode d'emploi complet sur www.mydl.fr**

Une signalétique forte et efficace

- La contre-marche est sérigraphiée. Un pictogramme et une vitrophanie indiquent que l'établissement est accessible à toute personne à mobilité réduite.

Pose

- La Rampe Simple TRAIT D'UNION est scellée dans la marche.

mydl
solutions
d'accessibilité

www.mydl.fr - contact@mydl.fr - +33 (0)1 70 92 93 32

Membre fondateur
de l'association AFPAPH
(Association de Fabricants
pour l'Accessibilité
des Personnes Handicapées)



S2M distributeur PACA
113 Bd du Sablier
13008 Marseille

Port : 06 63 65 47 00
Mail : contact@s2mpaca.com
Tel-fax : 04 91 73 02 94